

COMMUNIQUE

Ce vendredi 6 décembre 2013, l'Intersyndicale et le Collectif Etudiant du Pôle (ICE) Universitaire guyanais ont obstrué l'accès à la salle où devait se tenir le Conseil Consultatif de Pôle pour le motif suivant :

Une proposition de directoire (renommé Bureau de Direction par l'administratrice) était prévue à l'ordre du jour de ce Conseil, or selon les termes du protocole de fin de conflit signé le 11 novembre par l'administratrice provisoire et l'ICE, « la constitution du directoire ne devra se faire qu'après concertation des organisations syndicales »

Cette clause figure clairement dans l'article 2 du protocole qui stipule :

"Sa mission (celle de l'administratrice provisoire) inclut la mise en place immédiate d'un directoire, qui l'assistera. Il sera constitué après concertation avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs et des étudiants. Ses membres seront des personnes appartenant à la communauté universitaire, reconnues pour leurs compétences et qualités déontologiques. Il veillera au respect et à la mise en œuvre des nouvelles dispositions concernant le pôle universitaire guyanais".

L'intersyndicale avait pourtant proposé l'administratrice provisoire une rencontre le même jour à 13H pour évoquer cette question avant la tenue du Conseil Consultatif de Pôle. Mais cette proposition de rencontre n'a pas été acceptée.

Au total, seules deux réunions se sont tenues entre l'Intersyndicale et l'administratrice provisoire (le lundi 18 novembre et le lundi 2 décembre) à chaque fois, à la demande de l'ICE. Ces réunions se sont résumées à des échanges d'informations et n'ont pas permis de travailler sur la désignation des membres du directoire.

L'ICE a donc remis officiellement ce vendredi 6 décembre à Mme CORVAL une proposition de membres de la communauté universitaire susceptibles de participer à la composition du directoire.

Un mois après la signature du protocole de fin de conflit, il est urgent de mettre en place le directoire, cette instance collégiale chargée d'œuvrer à la création de l'Université de plein exercice de la Guyane.

Cayenne le 07 décembre 2013

Le Collectif Etudiant et l'Intersyndicale